

Communiqué de presse

Wasquehal, le 8 avril 2010

monabanq. lance la troisième application de son pack bancaire sur iPhone® : « Suivi Crédits »

Disponible sur l'App Store, l'application « Suivi Crédits » de monabanq. permet de suivre, de façon sécurisée, l'évolution de ses crédits. Plus qu'un outil de simulation de crédits, l'application permet par exemple de suivre en temps réel l'état de ses remboursements. Une application très pratique qui deviendra vite indispensable aux utilisateurs d'iPhone® ou d'un iPod Touch® dans le suivi de leurs projets d'achats.

L'application « Suivi Crédits » permet de suivre et gérer directement à partir de son iPhone® ou d'un iPod Touch® l'ensemble de ses crédits et de ses emprunts.

Pour cela, l'utilisateur enregistre l'ensemble de ses crédits (crédits auto, moto, travaux, crédits immobiliers, etc.) **et obtient en quelques clics une vision globale ou détaillée de l'amortissement** de chacun de ses crédits.

Les fonctionnalités offertes par l'application « Suivi Crédits » :

- En un coup d'œil, l'ensemble des crédits en cours et leur statut (reste à rembourser, durée, mensualité...) est visible grâce à une page synthétique ;
- Une **vue détaillée** sous forme de graphe, interactive de façon tactile, **de chacun des emprunts permet de suivre l'amortissement** dans le temps avec la possibilité d'en connaître les détails à la période de son choix ;
- Une fonctionnalité pour **simuler les remboursements anticipés** et voir leur impact sur la capacité d'emprunt ;
- **Une fonction pour déterminer les sommes** que l'on peut emprunter en fonction du projet de son choix : immobilier, auto, moto, travaux, etc. ;
- Et le traditionnel outil de **simulation de crédits utilisant les différents critères** : durée, montant, projet, taux, etc..

La première application du pack : « Taux Epargne », lancée en décembre 2009, permet de faire des simulations d'épargne. Elle se classe toujours dans le top 10 de la catégorie Finance.

La seconde application : « Mon Portefeuille », disponible depuis le 12 janvier 2010, donne la possibilité de dématérialiser le contenu de son portefeuille. Plus besoin d'avoir ses cartes de fidélité dans son sac, celles-ci sont enregistrées dans son iPhone®. Aussi, en cas de perte ou de vol des moyens de paiements (carte bancaire ou chéquier), l'application indique les règles à suivre et permet d'appeler le service d'opposition adéquat. Elle se classe toujours au top 5 de la catégorie Finance.